

## Les livres de l'Ancien Testament : Ordre des livres

Si vous ouvrez deux éditions différentes de la Bible en français, vous risquez d'être surpris :

Après les cinq livres de la Loi (*Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome*), suivis des livres de *Josué* et des *Juges*, l'ordre des livres est différent selon les bibles.

Dans la **Bible de Jérusalem** (et la **Nouvelle Bible Segond**) vous trouverez des livres considérés comme historiques, *Ruth*, les deux livres de *Samuel* (*1 et 2 Samuel*) et les deux livres des *Rois* (*1 et 2 Rois*), les deux livres des *Chroniques*, *Esdras, Néhémie*, puis des récits édifiants pseudo-historiques : *Tobie, Judith, Esther*, les livres des *Maccabées*, ensuite des livres de Sagesse : *Job, Psaumes, Proverbes, l'Ecclésiaste ou Qohélet, le Cantique des Cantiques, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique ou Siracide*, enfin viennent les prophètes, les quatre grands d'abord : *Isaïe, Jérémie* suivi des *Lamentations* et de *Baruch, Ezéchiel, Daniel*, les *Douze* petits prophètes ensuite. L'Ancien Testament se termine donc par le livre du prophète *Malachie* qui dans ses oracles annonce la venue du Jour du Seigneur, inaugurant la fin des temps, précédée par la venue du prophète *Elie*.

Le Nouveau Testament enchaîne alors avec l'accomplissement de cette prophétie : les évangiles présentent Jean-Baptiste comme un nouvel *Elie* annonçant et préparant la venue du Seigneur, Celui qui vient, Jésus le Christ.

Dans la **TOB seulement**, vous trouverez après la Loi, *Josué* et des *Juges*, les livres des prophètes : *1 et 2 Samuel et 1 et 2 Rois* sont considérés comme des prophètes premiers ; ensuite viennent les prophètes seconds : les *Douze* petits prophètes, et les trois grands *Isaïe, Jérémie, Ezéchiel*. Puis viennent les écrits de Sagesse : *Psaumes, Job, Proverbes* et les cinq rouleaux (*Ruth, Lamentations, Qohélet, Cantique des Cantiques, Esther*), enfin *Daniel, Esdras, Néhémie, 1 et 2 Chroniques*.

La **TOB** y ajoute quelques fragments grecs à la fin du livre de *Daniel*, mais surtout des livres qu'elle appelle « deutérocanoniques » : *Esther grec, Judith, Tobit, 1-2 Maccabées, Sagesse de Salomon, Siracide, Baruch, Lettre de Jérémie*.

Enfin la dernière édition de la TOB (2010) ajoute encore six textes qui appartiennent au canon des Eglises orthodoxes (« tritocanoniques ») : *3-4 Maccabées, 3-4 Esdras, Prière de Manassé, Psaume 151*.

NB : les deutérocanoniques et les trito-canoniques sont absents des bibles protestantes (NBS par exemple)

Pourquoi ces différences ? Elles s'expliquent par l'histoire de la Bible, et notamment par le fait que ce que les chrétiens appellent l'Ancien Testament constitue les Ecritures communes de deux grandes religions qui se sont séparées : le judaïsme et le christianisme.

Plus exactement les chrétiens viennent de groupes juifs qui lisaient la Loi, les Prophètes et les Psaumes, et qui ont lu dans l'événement de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ l'accomplissement des promesses faites par Dieu à son peuple Israël.

### 1- La Bible hébraïque :

Après le retour de l'exil à Babylone en 538, les prêtres et les scribes juifs ont rassemblé les traditions d'Israël pour constituer progressivement l'ensemble que nous appelons les cinq livres de la Loi. En hébreu son nom est *la Torah*. Le mot ne signifie pas exactement « la loi », mais désigne plutôt la direction, l'orientation, le chemin indiqué et l'instruction donnée pour vivre heureux, c'est-à-dire conformément à la volonté de Dieu. La *Torah* est considérée comme ayant été donnée par YHWH, le Dieu d'Israël qui est aussi le

Dieu unique, à Moïse sur le Sinaï. Evidemment les choses ne se sont pas passées ainsi, mais c'est une façon de dire à quel point ces livres sont précieux et essentiels pour le judaïsme.

Nous vous conseillons de lire dans votre Bible le texte de *Néhémie* 8 : il présente dans une mise en scène extraordinairement solennelle la lecture de la Loi par Esdras au peuple rassemblé ; on situe Esdras vers 380 (?) avant Jésus-Christ, et la scène est présentée comme un nouveau Sinaï, renouvellement solennel du don de la Loi au peuple et de l'Alliance passée entre YHWH et le peuple.

A la même époque, on rassemble aussi les traditions des grands prophètes du passé, mais aussi des derniers prophètes. On rassemble également des collections de prières ou de réflexions : les *Psaumes*, les *Proverbes*, et des livres de sagesse continuent à s'écrire. Dès le deuxième siècle avant Jésus-Christ les Ecritures juives sont constituées de trois types d'écrits : la Loi, les Prophètes et les autres livres appelés les Ecrits (voir le Prologue du *Siracide* verset 25 et *Luc* 24,44).

Lorsque vers 80-90 après J.C., le judaïsme privé de sa terre, de son Temple, de ses prêtres et de son culte, reconstituera son identité autour de la Loi et des traditions orales, il constituera progressivement une liste fermée de livres, considérée comme le Canon des Ecritures. Les juifs appellent ce canon **TaNaK**, les trois lettres **T N K** représentant les trois parties de l'Ecriture : la **Torah** (les cinq livres de la Loi), les **Nebûm** (livres prophétiques comportant les prophètes premiers, *Josué, Juges, 1-2 Samuel, 1-2 Rois*, et les prophètes seconds, les *Douze, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel*), les **Ketouvim** (les écrits, c'est-à-dire *Psaumes, Job, Proverbes*, les cinq rouleaux, et enfin *Daniel, Esdras-Néhémie et les Chroniques*). Les autres livres, quoique lus ou racontés lors de certaines fêtes ou dans la vie quotidienne, n'étaient pas considérés comme faisant partie du canon des Ecritures.

En fait, on pourrait se représenter le canon juif comme un série de cercles concentriques : au centre la Loi (les livres saints « qui souillent les mains »), puis le cercle des Prophètes, puis celui des Ecrits. Plus on s'éloigne du centre, moins les livres sont considérés comme saints et intangibles.

## 2- La Bible grecque des Septante

Au début du troisième siècle avant Jésus-Christ (vers 285-280 av.J.C.), la Torah fut traduite en grec à Alexandrie en Egypte. Les circonstances de cette traduction restent obscures ; il est vraisemblable que le roi d'Egypte, Ptolémée II, a souhaité une traduction en grec des législations des différents groupes ethniques qui habitaient son royaume. Les juifs étaient implantés en Egypte depuis plus de deux siècles, et très nombreux à Alexandrie. Une légende s'est vite répandue : elle raconte que le roi aurait fait venir de Jérusalem soixante-dix (ou soixante-douze) traducteurs, les auraient entourés d'égards, et que, chacun d'eux ayant fait séparément une traduction, les soixante-dix traductions se seraient révélées identiques. On l'a appelée pour cela la « **Septante** ». Cette légende montre en quel honneur cette traduction était tenue chez les juifs de langue grecque (la majeure partie des juifs de la diaspora) ; elle rappelle aussi que cette traduction était considérée comme révélée par Dieu à l'égal du texte hébreu.

Or la Septante ne comportait d'abord que les cinq livres de la Loi, désormais appelés en grec **Pentateuque** (« cinq rouleaux »). Au cours du troisième puis du deuxième siècle, le reste de la Bible hébraïque fut traduit en grec, à commencer par Isaïe et les Psaumes.

Les textes grecs des prophètes et des écrits furent regroupés dans un ordre un peu différent de l'hébreu. Beaucoup de livres considérés comme prophétiques, c'est-à-dire comme révélant la volonté de Dieu dans l'histoire, furent désormais considérés comme historiques car ils permettaient de compléter l'histoire d'Israël telle qu'on la racontait.

D'autres livres, écrits par des juifs de la diaspora de langue grecque, s'y ajoutèrent.

Assez tôt cependant, on vit apparaître en milieu juif, surtout palestinien, des réticences par rapport à la Septante : une traduction pouvait-elle valoir l'original ? Des efforts furent faits pour rendre la traduction plus littérale, c'est-à-dire plus proche de l'original hébraïque.

3- Les auteurs du Nouveau Testament sont, pour la majorité d'entre eux, des juifs parlant grecs. Matthieu, Marc, Luc et Paul lisent la Bible dans le texte grec et la citent en grec le plus souvent dans la traduction des Septante. Ces auteurs devenus chrétiens fondent leur foi sur l'accomplissement des promesses qu'ils lisent dans l'Écriture c'est-à-dire dans la Septante.

Lorsqu'au cours du premier siècle, juifs et chrétiens se séparèrent progressivement, lorsque surtout le judaïsme après la défaite de 70 reconstitua son identité en s'appuyant sur les écritures hébraïques, le fossé s'élargit jusqu'à la rupture. Parce que les chrétiens s'étaient appropriés la Septante, le judaïsme exclut de son canon tout ce qui était grec, c'est-à-dire à la fois la traduction grecque des Septante, et les livres de Sagesse écrits directement en grec (ceux que nous appelons « deutérocanoniques »). On comprend que les juifs aient eu du mal à supporter un texte biblique où le Messie qu'ils continuaient d'attendre était appelé de son nom grec *Christos*, celui-là même que les chrétiens reconnaissaient comme leur Seigneur, Jésus-Christ !

Dès lors, dans le monde grec, et dans le monde occidental à travers les traductions latines, la Bible chrétienne suivit l'ordre de la Septante.

Lors de la traduction en latin de la Bible hébraïque par saint Jérôme, l'ordre des livres adopté fut celui de la Septante, avec quelques inversions (Job/Psaumes). Cette traduction devint la traduction officielle de la chrétienté occidentale, sous le nom de **Vulgate**. C'est cet ordre que vous retrouvez dans la **Bible de Jérusalem**.

4- Au moment de la Réforme, lorsque Luther voulut revenir à l'Écriture seule, il ne garda que les livres de la Bible hébraïque ; depuis lors, les Bibles protestantes ne comportent que les textes du TaNaK juif et ne comportent pas les textes que les catholiques et les orthodoxes ont gardé dans un deuxième canon : les deutérocanoniques. C'est le cas de la **Bible de Segond** et de la **Nouvelle Bible Segond (NBS)**.

Pourtant ces bibles protestantes ont conservé l'ordre des livres de la Septante (et de la Vulgate) !

Traduction œcuménique inaugurée en 1972-1975 par des traducteurs protestants, catholiques et orthodoxes, la **TOB** a gardé l'ordre de la Bible hébraïque, et a rajouté à la fin les livres grecs deutérocanoniques, et en 2010 les livres trito-canoniques.

Le tableau liste AT que vous trouvez dans le dossier résume la situation :

la première colonne vous donne l'ordre de la Bible hébraïque repris par la **TOB** ; la **TOB** y ajoute les textes deutérocanoniques en grec.

la deuxième colonne vous donne l'ordre de la Septante (les quelques variantes de la Vulgate apparaissent dans la partie droite de la deuxième colonne) ; c'est l'ordre adopté par la **BJ** et la **NBS** (à l'exception des deutérocanoniques).